

## **REFORME DU COLLEGE**

**Publication du décret après la grève du 19 mai :  
Une provocation ! Un mépris de plus !**

**Plus de 60 % de grévistes nationalement :  
la grève du 19 mai a été un succès !**

Pourtant après le succès de la grève du 19 mai pour l'abandon de la réforme du collège, le gouvernement, *trafiquant une nouvelle fois les chiffres de grévistes*, se lance dans une véritable provocation vis à vis des enseignants, des élèves et de l'école Républicaine ! Le soir même de la grève, il publie au Journal Officiel le 20 mai le décret et l'arrêté concernant la « réforme » du collège 2016, réforme rejetée par la grande majorité des enseignants.

**C'est une provocation !**

**Cette « réforme », nous n'en voulons pas !**

**Un tel mépris n'appelle-t-il pas une réaction de l'ensemble de la profession ?**

**Prenez connaissance du communiqué du syndicat FO des lycées et des collèges (SNFOLC) → [>ICI<](#)**

*« Cette réforme mène au chaos, elle est inapplicable.*

*Cette réforme doit être retirée, les textes de la réforme abrogés. »*

Alors que l'indignation des personnels monte, l'intersyndicale nationale s'est réunie le 21 mai.

FO se félicite de la déclaration intersyndicale signée par 9 organisations (SNES, SNEP, SNETAA-FO, SNFOLC, SNALC, SUD, CGT, SIES, SNCL) qui représentent plus de 80% des personnels aux élections professionnelles.

Ensemble, **« elles demandent l'abrogation de ces textes, décret et arrêté, et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège. En tout état de cause, elles refusent de discuter des modalités d'application de cette réforme. »**

**Voir [>ICI<](#) la déclaration intersyndicale du 21 mai**

La revendication intersyndicale d'abrogation de la réforme est juste, claire et bien ciblée : **tout doit être mis en œuvre pour la faire aboutir !**

C'est sur la base de cette exigence que les organisations réunies en intersyndicale ont décidé d'une pétition nationale et d'appeler les personnels à s'adresser aux parents, notamment le 4 juin.

Exigeant l'abrogation de la réforme du collège les organisations réunies en intersyndicale **ont décidé de déposer un préavis de grève qui couvre chaque jour**. C'est dans ce cadre qu'elles mettent en « débat une journée de grève nationale en juin ».

***Pour FO, le plus vite sera le mieux !***

---

Alors que nos collègues du 2nd degré sont mobilisés pour le retrait de la réforme du collège, **la question de la grève dans le 1er degré n'est-elle pas posée ?**

Ce sont en effet bien les mêmes procédés de territorialisation et de remise en cause des statuts qui sont en cours dans les écoles, collèges et lycées !

**Nous sommes TOUS concernés !**

**La réforme du collège, c'est :**

- ▶ La suppression programmée des SEGPA,
- ▶ La mise en œuvre du cycle CM-6<sup>ème</sup> qui conduit à la polyvalence entre enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré et met en cause toutes les règles statutaires de mutation et de promotion pour toutes les catégories,
- ▶ La mise en œuvre de la territorialisation contre le service public républicain et la fonction publique d'Etat (20% des contenus et des horaires d'enseignement seraient définis au niveau de chaque établissement...)

Obtenir le retrait de la réforme du collège, maillon de la réforme territoriale, **c'est préparer les conditions pour le retrait de toutes les mesures de territorialisation** : rythmes scolaires, PEDT, école du socle...

Lire [>ICI< le communiqué national du SNUDI FO](#)

***Assez de la territorialisation ! La ministre doit retirer la réforme du collège, elle doit abroger immédiatement les décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires et abandonner les PEDT.***

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles pour discuter de cette proposition et prendre position.

Un préavis de grève est déposé pour toute l'éducation nationale.

---

***Vous avez besoin du syndicat ?  
Le syndicat a aussi besoin de vous !  
Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous !***